

7- Ministre des mines, des industries minières et de la géologie :
Général de division (Pierre) OBA

8- Ministre de l'équipement et des travaux publics :
Général de division (Florent) TSIBA

9- Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche :
Mme (Jeanne) DAMBENDZET

10- Ministre de l'économie forestière et de l'environnement :
M. (Henri) DJOMBO

11- Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat :
M. (Claude Alphonse) SILOU

12- Ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation :
M. (François) IBOVI

13- Ministre des transports et de l'aviation civile :
M. (André) OKOMBI SALISSA

14- Ministre à la Présidence, chargé de la défense nationale, des anciens combattants et des mutilés de guerre :
Général de division (Yvon) NDOLOU

15- Ministre à la Présidence, chargé de la coopération au développement :
M. (Justin) BALLAY MEGOT

16- Ministre de la réforme foncière et de la préservation du domaine public :
M. (Lamyr) NGUELE.

17- Ministre de l'enseignement technique et professionnel :
M. (Pierre Michel) NGUIMBI

18- Ministre de l'enseignement supérieur :
M. (Henri) OSSEBI

19- Ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé :
M. (Emile) MABONDZOT

20- Garde des sceaux, ministre de la justice et des droits humains :
M. (Gabriel) ENTCHA-EBIA

21- Ministre du commerce, de la consommation et des approvisionnements :
Mme (Adélaïde) MOUNDELE-NGOLLO

22- Ministre des affaires sociales, de la solidarité, de l'action humanitaire et de la famille :
Mme (Emilienne) RAOUL

23- Ministre des postes et télécommunications, chargé de nouvelles technologies de la communication :
M. (Philippe) MVOUO

24- Ministre de l'enseignement primaire et secondaire, chargée de l'alphabétisation :
Mme (Rosalie) KAMA

25- Ministre de la culture, des arts et du tourisme :
M. (Jean-Claude) GAKOSSO

26- Ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale :
M. (Gilbert) ONDONGO

27- Ministre de l'énergie et de l'hydraulique :
M. (Bruno Jean Richard) ITOUA

28- Ministre de la communication, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement :
M. (Alain) AKOUALAT

29- Ministre de la sécurité et de l'ordre public :
Général de division (Paul) MBOT

30- Ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technique :
M. (Pierre Ernest) ABANDZOUNOU

Décret n° 2005-02 du 07 Janvier 2005 portant nomination des membres du Gouvernement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la constitution ;

DECRETE :

Article premier : sont nommés membres du Gouvernement :

1- Premier Ministre, chargé de la coordination de l'action du Gouvernement et des privatisations :
M. (Isidore) MVOUBA

2- Ministre d'Etat, ministre du plan, de l'aménagement du territoire, de l'intégration économique et du NEPAD :
M. (Pierre) MOUSSA

3- Ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la francophonie :
M. (Rodolphe) ADADA

4- Ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat :
M. (Jean Martin) MBEMBA

5- Ministre d'Etat, ministre des hydrocarbures :
M. (Jean-Baptiste) TATI-LOUTARD

6- Ministre de l'économie, des finances et du budget :
M. (Pacifique) ISSOIBEKA

31- Ministre des sports et du redéploiement de la jeunesse :

M. (Marcel) MBANI

32- Ministre de la santé et de la population :

Docteur (Alphonse) GANDO

33- Ministre de l'économie maritime et de la marine marchande :

M. (Louis Marie) NOMBO MAVOUNGOU

34- Ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement :

Mme (Jeanne Françoise) LEKOMBA

35- Ministre des petites et moyennes entreprises, chargé de l'artisanat :

M. (Martin Parfait Aimé) COUSSOUD-MAVOUNGOU

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de ce jour vendredi 07 janvier 2005, sera enregistré, inséré au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 07 janvier 2005.

Denis SASSOU N'GUESSO